

**DEMANDE DE RESERVATION  
ESPACE SOCIO-CULTUREL**

N° enregistrement :

Date de la demande : .....

Désignation du demandeur : .....

Né(e) le ..... à .....

N° SIRET (association).....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Date(s) d'utilisation souhaitée : .....

Horaires d'utilisation : .....

Nature de l'évènement : .....

Signature du demandeur :

CUISINE

SONORISATION\*

ÉCLAIRAGE\*

\* « réservé aux professionnels et associations »

**Cadre réservé à la Ville**

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

SIGNATURE

OBSERVATIONS :

.....  
.....  
.....

**EN CAS DE PROBLEME, MERCI DE CONTACTER L'ELU D'ASTREINTE  
AU 06.49.92.68.08**

## CAPACITE D'ACCUEIL

- 800 places (configuration debout)
- 258 à 310 places (configuration spectacles)
- 300 places assises (tables rectangulaires)

## MOBILIER DISPONIBLE DANS LA SALLE

- 50 tables 153 x 73 cm (6 places) / 280 chaises pliantes + 70 chaises coque plastique
- 9 grilles d'exposition + 1 panneau d'affichage

## LES CLES

- Sont à retirer et à remettre à l'accueil de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture.
- Pour les réservations du week-end :
  - Retrait des clés le vendredi précédant la manifestation avant 18 H à la Mairie (**la salle ne pourra toutefois être utilisée que le jour de la réservation**),
  - Retour des clés le lundi suivant la manifestation à 9h à la Mairie (**une journée supplémentaire de location pourra être facturée en cas de non-respect de cet horaire**).

## CUISINE

- Suivre les instructions affichées au-dessus des appareils ménagers.
- Interdiction d'utiliser l'espace du bar pour faire de la cuisine ou laver de la vaisselle.

## HORAIRES – RANGEMENT – PROPRETE - HYGIENE

- Les manifestations doivent être terminées à **2 h du matin**.
- Il est absolument **interdit de fumer** dans la salle.
- Le local utilisé doit être remis en état de propreté et le matériel rangé (produits d'entretien à fournir par les usagers). **L'utilisation d'eau de javel est interdite.**
- Les portes doivent être bien fermées.
- Les poubelles doivent être sorties et triées (verre, déchets ménagers et recyclables).
- Des containers sont à votre disposition derrière l'Espace Socio-Culturel.

## TARIFS

ESPACE SOCIO-CULTUREL	Tarifs salle principale + hall	Tarifs cuisine	Caution
Associations prigontines ou organismes d'intérêt général	gratuit	gratuit	200 €
Candidats aux élections ou leurs représentants (exclusivement dans le cadre de réunions publiques durant les périodes de campagnes électorales)	gratuit	gratuit	
Particuliers domiciliés sur la Commune (à but non lucratif)	150 €	100 €	
Sociétés, Associations ou Particuliers non domiciliés sur la Commune (à but non lucratif)	350 €	150 €	
Sociétés ou particuliers (à but lucratif)	500 €	150 €	
Animation ou activité récurrente	20 € (par séance de 3h maximum)		

## ASSURANCE :

- **Tout utilisateur doit fournir une attestation de responsabilité civile en cours de validité lors de la remise du chèque de caution** (à l'exception des associations subventionnées)

**STATIONNEMENT :** Interdiction totale de stationnement sur l'esplanade, devant l'Espace Socio-culturel, y compris pour les opérations de chargement /déchargement.

## REGLEMENT :

- en espèces ou par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- Des arrhes (30 % du prix de la location) devront être versées à réception de l'avis favorable de la demande de location.
- Le solde de la location et la caution devront être déposés en Mairie lors du retrait des clés.

**En cas de non-paiement de la somme due, le Trésor Public engagera des poursuites de recouvrement contre le demandeur.**